

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:
HAGENN SARL en liquidation, St-Gingolph
2.

Décision de dissolution par:
3.

Date de la décision: 28.07.2005
4.

Echéance de préavis des créances: **07.11.2005**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Liliane Chauvelin, liquidatrice, chemin Neuf 41, 1897 Les Evouettes, commune de Port-Valais
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Décision des assemblées générales extraordinaires des 28.7 et 13.09.2005
- André-François Derivaz; Avocat au Barreau du Valais et Notaire
1870 Monthey 2
(03045602)